



BUREAUX: LILLE - 15, rue d'Angleterre

BUREAUX: ROUBAIX - 35, rue du Val-Abrévior

Paroles romaines

L'important discours prononcé par M. Pion, à Lyon, samedi dernier...

Les paroles de l'Allocution pontificale du 15 avril 1907, citées dans l'analyse de la Croix...

La question ne souffre pas l'ombre d'un doute pour quiconque sait lire loyalement un texte.

Mais le Saint-Siège n'a-t-il pas changé d'avis depuis 1907, notamment à l'occasion de la béatification de Jeanne d'Arc?

Certes, ces paroles sont d'un grand poids, comme on le verra plus loin. Mais il y a mieux et plus fort, à notre avis, et c'est ce que nous nous permettrons d'ajouter au résumé analytique du discours de Lyon publié dimanche dans nos colonnes.

Ce n'est pas seulement à Saint-Louis des Français et par les lèvres éminemment autorisées du cardinal de Reims que les directions pontificales ont été affirmées de nouveau, c'est aussi à Saint-Pierre, en la mémorable audience donnée à la France chrétienne par Sa Sainteté Pie X.

Deux discours ont été prononcés en cette rencontre de notre Patrie et du Pape, deux grandes et solennelles paroles romaines que Pie X, au sein d'une assemblée, a signées et scellées par le baiser historique imprimé sur l'épave tricolore du drapeau national.

Il y eut le discours de Mgr Touchet, où vibrèrent toute l'âme de la France, et il y eut la réponse du Pape parlant comme Chef de l'Eglise.

Le discours de l'évêque d'Orléans avait certainement été vu et approuvé par le Pape, puisque celui-ci en a relevé certains passages en sa réponse écrite.

On peut donc affirmer que tout ce qui a été dit de part et d'autre est conforme à la pensée pontificale.

Or, que trouvons-nous dans ces paroles romaines? Nous y trouvons tout d'abord et surtout des affirmations énergiques et d'augustes recommandations d'union: union des catholiques entre eux et avec leurs évêques, union des évêques avec Rome.

C'est évidemment le premier de nos devoirs comme c'est le premier de nos besoins. Nous y trouvons d'éloquents exhortations à l'amour de la Patrie: la béatification de Jeanne d'Arc a vraiment été celle du patriotisme.

formule, une fois de plus, la traditionnelle doctrine de l'Eglise vis-à-vis des pouvoirs humains, même persécuteurs. Ce gouvernement indigne, dit-il, à qui on refusera à bon droit l'amour et la vénération...

Donc, l'obéissance aux pouvoirs humains, en ce qui est compatible avec les devoirs envers Dieu, rendra l'obéissance plus méritoire, elle ne sera ni plus tendre, ni plus joyeuse, ni plus spontanée.

Personne, pensons-nous, n'a songé à rapprocher ces graves paroles d'un passage de l'Encyclique Libertas de Léon XIII, rapprochement très piquant cependant et qui indique combien la pensée et le langage de l'Eglise sont précis en cette matière.

« L'Eglise les unit à ceux-ci par les liens non seulement de l'obéissance, mais aussi de la vénération et de l'amour. »

Et bien ! Pie X emploie, dans son discours, exactement les mêmes termes que Léon XIII, et c'est pour nous délier formellement du devoir de vénération et d'amour, rendu impossible par l'odieuse politique de notre gouvernement, mais pour maintenir non moins formellement le devoir d'obéissance en tout ce qui est compatible avec le devoir envers Dieu.

Et il nous propose l'exemple de Notre-Seigneur lui-même, qui « se soumet aux puissances humaines et paye le tribut à César. »

Or, les puissances humaines auxquelles se soumet Jésus-Christ, ce sont Caïphe et Pilate. Et César, c'est Tibère ! Et c'est bien dans le même sens que S. Em. le cardinal Lugin, archevêque de Reims, parlait à Rome le lendemain de la béatification, lorsqu'il disait que Jeanne d'Arc exhorte la France à reprendre sa mission :

« Est-ce qu'il faudra, pour cela, ajoutait-il, renoncer à notre Constitution actuelle et revenir aux institutions du passé? Ce n'est pas là ce que je veux dire. »

Et l'orateur continue en convenant que Jeanne d'Arc, si elle reparlait, « serait étonnée, de prime abord, de ne plus retrouver cette forme de pouvoir sans laquelle son siècle ne concevait pas la patrie ; mais, ajoute-t-il, si elle voyait que la France du 20^e siècle, bien qu'ayant adopté une Constitution nouvelle, se montre respectueuse du passé, que tout en s'appliquant à réformer les abus des siècles antérieurs elle rend justice à leurs travaux, à leurs mérites, à leurs gloires, et continue à reconnaître les droits de Dieu et de l'Eglise... cela suffirait à son patriotisme de Française et sa foi de chrétienne serait rassurée. »

La conclusion qui se dégage de toutes ces paroles concordantes est la suivante : Il ne s'agit pas que « les lois constitutionnelles de 1875 soient érigées en dogme », ni que « le péché de monarchie soit rétabli », comme l'ont dit un peu puerilement certains confères.

Non, chacun garde sur ces matières sa pleine liberté de penser. Il ne s'agit pas davantage qu'il faille accepter les lois infâmes qui nous oppriment ni les malfaiteurs qui les font et les appliquent.

Ce serait du soumissionnisme, qui consiste, précisément, à pousser la soumission jusqu'à l'obéissance « à ce qui est contraire aux devoirs envers Dieu ». Le Pape, au contraire, invite instamment tous les catholiques à s'unir pour combattre énergiquement « les hommes politiques qui déclarent une guerre sans trêve à l'Eglise ».

Seulement, pour être conforme à l'attitude et à la doctrine de l'Eglise, cette opposition doit, comme elle, accepter la forme gouvernementale existante. Quand l'Eglise prononce le Non possumus, ce n'est pas à la forme du pouvoir établi, c'est aux hommes et aux lois iniques de ce pouvoir, quel qu'il soit, qu'elle refuse obéissance.

L'Action libérale s'est placée sur ce terrain : il est vaste et il est le seul où tous les catholiques puissent s'unir, pour la conquête du seul bien qu'il leur reste pratiquement à ambitionner : la liberté.

Gazette

M. Chauchard

On connaît quelques détails du testament de M. Chauchard. Le millionnaire laisse sa galerie de tableaux au musée du Louvre...

Il lègue 200 000 francs aux pauvres de la Ville de Paris. Si d'autres de ses amis comptent ne pas être oubliés, ils pourront avoir quelque déception.

Après la cérémonie religieuse à la Madeleine, le cortège se rendra au Père-Lachaise par la rue Royale, la rue de Rivoli, la place de la Bastille et la rue de la Roquette.

M. J. Pierpont Morgan vient de faire un cadeau précieux à la collection des souvenirs de George Washington à Mount Vernon.

La réunion annuelle de la Mount Vernon Ladies Association a été annoncée par Mlle Amy Townsend...

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Saint-Quentin. On nous écrit dimanche, de Saint-Quentin : Permettez-moi de vous signaler un fait qui s'est passé ce matin dans notre ville.

Un régime est fini lorsqu'il ne vit que par ses fonctionnaires : il y a aux élections seulement 500 000 voix d'écart, alors qu'il y a 800 000 fonctionnaires...

Le crépuscule du Q. M. Cette lettre que nous recevons de Mauriac montre de quel intérêt les habitants de ce pays ont pris à la tenue de la séance de M. Chauchard...

Qu'est-ce qu'une femme? Il y a de l'observation et même un peu de philosophie dans les suivantes réponses à la question : « Qu'est-ce qu'une femme? » faites par un jeune poète méridional.

Les églises aux catholiques. Le tribunal civil de Périgueux est saisi d'un procès intéressant intenté par M. le curé de Naillac, délégué pour le service religieux de Grange-d'Ans...

arrêt du Conseil d'Etat et deux arrêts du Cours d'appel en faveur de sa thèse. M. Marchet, avocat du maire, a très longuement essayé de justifier la conduite de son client.

Une expulsion. M. l'abbé Hillon-Garacoste, curé doyen de Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées), a été expulsé, le jeudi 8 juin, à une heure fort matinale, par M. le commissaire de police, escorté de deux gendarmes.

1500 électeurs ont acclamé à Bourg-en-Bresse la politique de l'Action libérale. De notre correspondant particulier : Dimanche, un Congrès d'Action libérale, pour le département de l'Ain, s'est tenu à Bourg-en-Bresse...

Discours de M. Luzzatti. M. Luzzatti, député, offrit une plaque artistique destinée à M. Fallières, comme preuve de la reconnaissance de l'Italie pour la libération de la Lombardie...

Incidents anarchistes. Les anarchistes ont provoqué quelques incidents. Devant la statue de Victor-Emmanuel, au moment où les associations déposaient leurs couronnes, des drapeaux rouges ont été déployés...

PAROLES DE SOLDAT. Ceux qui s'imaginent qu'au régiment les officiers ne parlent aux soldats qu'avec une hauteur méprisante, des paroles blessantes ou injurieuses, feront bien de lire ce que dit le chef de bataillon Debeugny...

La réforme électorale. Au Congrès de la Fédération radicale et radicale-socialiste du Rhône, M. Herriot, maire de Lyon, et M. Justin Godart, député, ont annoncé qu'ils avaient envoyé leur démission, le premier de vice-président et le second de secrétaire du Comité exécutif...

LES FÊTES de l'indépendance italienne. La France acclamée à Milan. Hier, on fête en Italie, et spécialement à Milan, le cinquantième de la libération de la Lombardie.

Le général Espinasse et sept autres officiers supérieurs de l'armée française sont arrivés le matin dans cette ville et le général s'est immédiatement rendu à Magenta...

La remise de la plaque commémorative au général Espinasse a eu un caractère imposant. Les associations patriotiques et populaires formaient un cortège de trois kilomètres de longueur et ont traversé la ville avec 2 000 drapeaux multicolores...

Discours de M. Luzzatti. M. Luzzatti, député, offrit une plaque artistique destinée à M. Fallières, comme preuve de la reconnaissance de l'Italie pour la libération de la Lombardie...

Incidents anarchistes. Les anarchistes ont provoqué quelques incidents. Devant la statue de Victor-Emmanuel, au moment où les associations déposaient leurs couronnes, des drapeaux rouges ont été déployés...

PAROLES DE SOLDAT. Ceux qui s'imaginent qu'au régiment les officiers ne parlent aux soldats qu'avec une hauteur méprisante, des paroles blessantes ou injurieuses, feront bien de lire ce que dit le chef de bataillon Debeugny...

La réforme électorale. Au Congrès de la Fédération radicale et radicale-socialiste du Rhône, M. Herriot, maire de Lyon, et M. Justin Godart, député, ont annoncé qu'ils avaient envoyé leur démission, le premier de vice-président et le second de secrétaire du Comité exécutif...

LES FÊTES de l'indépendance italienne

La France acclamée à Milan

Hier, on fête en Italie, et spécialement à Milan, le cinquantième de la libération de la Lombardie. Le général Espinasse et sept autres officiers supérieurs de l'armée française sont arrivés le matin dans cette ville...

La remise de la plaque commémorative au général Espinasse a eu un caractère imposant. Les associations patriotiques et populaires formaient un cortège de trois kilomètres de longueur...

Discours de M. Luzzatti. M. Luzzatti, député, offrit une plaque artistique destinée à M. Fallières, comme preuve de la reconnaissance de l'Italie pour la libération de la Lombardie...

Incidents anarchistes. Les anarchistes ont provoqué quelques incidents. Devant la statue de Victor-Emmanuel, au moment où les associations déposaient leurs couronnes, des drapeaux rouges ont été déployés...

PAROLES DE SOLDAT. Ceux qui s'imaginent qu'au régiment les officiers ne parlent aux soldats qu'avec une hauteur méprisante, des paroles blessantes ou injurieuses, feront bien de lire ce que dit le chef de bataillon Debeugny...

La réforme électorale. Au Congrès de la Fédération radicale et radicale-socialiste du Rhône, M. Herriot, maire de Lyon, et M. Justin Godart, député, ont annoncé qu'ils avaient envoyé leur démission, le premier de vice-président et le second de secrétaire du Comité exécutif...

LES FÊTES de l'indépendance italienne. La France acclamée à Milan. Hier, on fête en Italie, et spécialement à Milan, le cinquantième de la libération de la Lombardie.

Le général Espinasse et sept autres officiers supérieurs de l'armée française sont arrivés le matin dans cette ville et le général s'est immédiatement rendu à Magenta...

La remise de la plaque commémorative au général Espinasse a eu un caractère imposant. Les associations patriotiques et populaires formaient un cortège de trois kilomètres de longueur...

Discours de M. Luzzatti. M. Luzzatti, député, offrit une plaque artistique destinée à M. Fallières, comme preuve de la reconnaissance de l'Italie pour la libération de la Lombardie...

Incidents anarchistes. Les anarchistes ont provoqué quelques incidents. Devant la statue de Victor-Emmanuel, au moment où les associations déposaient leurs couronnes, des drapeaux rouges ont été déployés...

PAROLES DE SOLDAT. Ceux qui s'imaginent qu'au régiment les officiers ne parlent aux soldats qu'avec une hauteur méprisante, des paroles blessantes ou injurieuses, feront bien de lire ce que dit le chef de bataillon Debeugny...

La réforme électorale. Au Congrès de la Fédération radicale et radicale-socialiste du Rhône, M. Herriot, maire de Lyon, et M. Justin Godart, député, ont annoncé qu'ils avaient envoyé leur démission, le premier de vice-président et le second de secrétaire du Comité exécutif...

ADVENIAT REGNUM TUUM

Dieu protège la France!

Mardi 8 juin - SAINT MEDARD

LUNDI 7 JUIN 1909

La journée

Le Conseil supérieur de la marine s'est réuni ce matin, sous la présidence de M. Fallières.

MM. Clemenceau, Picard et le général Piquart assistaient à cette réunion. Le Conseil supérieur de la Guerre se réunira mercredi.

A Bourg-en-Bresse, 1 500 électeurs ont acclamé, avec M. Pion et plusieurs députés libéraux, la politique de l'Action libérale populaire.

Au Puy, 8 000 hommes, manifestant dans la rue aux cris de : « Vive la liberté ! » ont répondu superbement à la pitoyable tentative du Congrès des libres penseurs, dont nous avons parlé.

Les cheminots du réseau de l'Est ont décidé de se séparer de la C. G. T. La grève des inscrits maritimes est terminée à Saint-Nazaire et au Havre.

A Marseille, elle est également virtuellement terminée. La Chambre continue de s'occuper des Conseils de guerre.

La nomination de M. Bompard à l'ambassade de Constantinople, en remplacement de M. Constans, a paru à l'« Officiel ».

M. Gaston Doumergue, ministre des Beaux-Arts, a reçu de M. Jousset, exécutif testamentaire de M. Chauchard, communication des dispositions par lesquelles celui-ci lègue à l'Etat sa collection de tableaux et œuvres d'art.

ETRANGER. - Aux fêtes célébrées en Italie, et surtout à Milan, à l'occasion du cinquantième de l'indépendance italienne, la France a été acclamée et le souvenir du général Espinasse honoré.

De graves incidents se sont produits à la Douma pendant le débat sur la question religieuse.

La spoliation légale

L'Officiel publie aujourd'hui en 165 pages la liste des biens volés aux établissements publics du culte qui avaient leur siège dans le département de la Manche.

POUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Le Journal officiel annonce la formation d'une association des familles de la commune d'Urville-Hague (Manche), pour assurer la liberté religieuse à l'école et donner aux enfants pauvres les fournitures scolaires.

Statuts des fonctionnaires

L'exposé des motifs du projet de loi sur les Statuts des fonctionnaires, les 40 articles de ce projet et les 28 articles du contre-projet de M. Chaugne sont donnés en extenso aux Questions actuelles du 5 juin (1). Cette livraison intéresse tous les fonctionnaires.

Orphelins de la mer

Comité de Paris : Vente de charité (deuxième versement), 135 fr. 25. - En souvenir d'une personne décédée, 50 fr. - Mlle la baronne de Bausset, 50 fr. - Par l'ami Rezon : Mlle Barthe, à Versailles, 5 fr. - M. Girard, à Paris, 10 fr. - Comité de Lyon : Par Mlle la baronne Lacombe : Mlle la baronne de Valdeuil, 10 fr. - Mlle la vicomtesse de Heuss, 30 fr. - Au 45 fr. - Mlle Estelmann (collecte), 9 fr.

Le 37^e mille

du Petit Catechisme du Mariage de J. HENRIOT, est en vente. Livre précieux, livre indispensable pour aider à refaire une génération chrétienne. L'unité, 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 10. Relié luxe, amateur, avec emballage, Franco, 2 fr. 50 ; port, 0 fr. 15. PARIS, 5, RUE BAYARD

Le succès du jour

Hymne à Jeanne d'Arc, paroles de MAX NICOL, musique de THEODORE DECKER, avec accompagnement de piano. Une jolie plaquette in-8^o de 8 pages sur papier fort, avec deux illustrations. Prix, franco, 0 fr. 50. Paris, 5, rue Bayard.